



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16.INT-592

Déposé le : 06.10.16

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Quels abattoirs demain dans notre canton ?

Texte déposé

Fin 2015, l'abattage des porcs s'est terminé dans les abattoirs de Cheseaux s/Lausanne et donc la plupart des porcs déplacés dans la région Bâloise pour y être abattus. Aujourd'hui de fortes inquiétudes de la part des milieux du commerce et du transport de bétail, font penser que les bovins ne seront également plus abattus dans ce même abattoir de Cheseaux en 2018. La centralisation est certes d'actualité, dans bien des activités, mais concernant les animaux vivants, des normes strictes pour leurs déplacements sont en vigueur dans notre pays, il est évident que la fermeture prochaine de ce site d'abattage, bien centralisé pour notre canton, serait une grosse perte économique pour la région ! La pression déjà très importante pour les petits abattoirs vaudois inquiète passablement la filière de la viande !

Au vu de ce qui précède, je pose au Conseil d'Etat les questions suivantes :

- 1) Le Conseil d'Etat est-il au courant des probabilités de fermeture des abattoirs bovins à Cheseaux s/Lausanne ?
- 2) Si oui, quelles en sont les raisons principales ?
- 3) En cas de fermeture des abattoirs où seront acheminés les animaux actuellement abattus à Cheseaux s/Lausanne ?
- 4) En cas de fermeture, le personnel sera-t-il déplacé sur d'autres sites d'abattage ?
- 5) Quel avenir pour les petits ou grands abattoirs vaudois ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

José Durussel

Signature:



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :